

L'ECHO DE FAYET



VILLES & VILLAGES
où il fait bon vivre



Bulletin d'informations municipales N° 09

JANVIER / FEVRIER 2023



Recensement de la population 2023

www.le-recensement-et-moi.fr

Cette année, la commune de Fayet réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **JEUDI 19 JANVIER 2023** jusqu'au **SAMEDI 18 FEVRIER 2023**.

Comment ça se passe ?

Suite au courrier informatif qui a été déposé dans votre boîte aux lettres début janvier et à **partir du jeudi 19 janvier prochain** :

⇒ Vous allez recevoir dans votre boîte aux lettres **une notice d'information contenant vos identifiants et codes de connexion pour répondre sur internet : le-recensement-et-moi.fr**.
Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

⇒ Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

⇒ Afin d'optimiser ce recensement, merci de bien vouloir privilégier cette démarche en ligne et dans les délais indiqués sur votre notice.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis, sur demande auprès de notre agent recenseur.

!!! Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le **23 janvier prochain !!!**

→ Contactez immédiatement la Mairie : ☎ 03.23.62.57.13

Mail : mairie.fayet@wanadoo.fr



MAIRIE DE FAYET

Nous rappelons à nos chers administrés les horaires des permanences de la Mairie.

Lundi de 10h à 13h
Mardi de 13h30 à 16h30
Jeudi 10h à 13h
Vendredi de 13h30 à 16h30
Samedi 09h à 11h

Nous comptons sur votre aimable compréhension.

AFFAIRES SCOLAIRES

Vacances d'Hiver



du Vendredi 10 Février 2023 (après la classe)
au Lundi 27 Février 2023 (matin)

Recensement de la population 2023



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.



Le recensement de la population est gratuit !



Vendredi 10 mars 2023
à 20h30 à la salle polyvalente de Fayet



La Commune de Fayet et Le Comité des Fêtes de Fayet
Vous propose de participer à « la Nuit de l'Hypnose ».



Venez vivre une expérience incroyable et drôle ! Spectacle interactif avec le public.

Avec un respect constant des participants, Alex fera vivre des expériences et des aventures exceptionnelles : dormir en quelques secondes, partir pour des destinations et des émotions incroyables.

Pour les spectateurs qui préfèrent rester dans la salle, ils seront bluffés de voir leurs amis sur scène. Ce spectacle rencontre un vif succès en tournée des cinémas depuis 3 ans.

Auteur et Artiste : [Alex Hypnotiseur](#)

Vente des billets : Les billets seront vendus sur les sites internet (BILLETREDUC / FNAC / TICKETNET) et dans les hypermarchés AUCHAN – CORA – LECLERC – INTERMARCHE GAUCHY.

Prix des places : 12 € (hors frais de commission de billetterie)

Ouverture des portes : 20h15

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



C'est avec solennité que nous avons commémoré cette cérémonie avec une pensée toute particulière pour nos soldats morts pour la France ces derniers mois au Mali.

Nous remercions vivement la participation des enseignants de l'école de Fayet ainsi que

les enfants qui par leur chant et leur lecture ont fait leur devoir de mémoire...

Nous avons également déposé une gerbe sur les tombes des soldats enterrés sur notre commune et participé à la cérémonie de Francilly-Selency qui cette année recevait le regroupement des communes de Gricourt, Holnon et Fayet.



Merci à tous pour cette participation !



Avec Bernard LEFRANC, Arnaud TRUY, Laurent BAILLY, Jérôme DELVILLE, Keny NAILLON, Cédrik DA SILVA et Virginie ARDAENS

VOISINS VIGILANTS



Le soir du 15 novembre 2022 avait lieu comme chaque année, avec les membres des « voisins vigilants » le bilan de l'année écoulée en matière de sécurité.

C'est avec beaucoup d'implication que nos administrés s'investissent pour faire de notre commune un village où il fait bon vivre !

Merci à la gendarmerie qui œuvre chaque jour et sécurise notre territoire !

Redoublons de vigilance en ces périodes hivernales où la tombée de la nuit est parfois propice aux cambriolages...



Avec Bernard LEFRANC, Brigitte TURBLIN, Arnaud TRUY, Marc KANAAN et Virginie ARDAENS

VOIRIE

Le 16 novembre 2022, les travaux de réfection de la voirie et prévention des ruissellements ont débutés.

Nous nous excusons pour la gêne ainsi occasionnée.



TROC DE GRAINES



Samedi 26 novembre 2022, le comité des fêtes vous a proposé de participer à un « Troc de graines ». Derrière la salle polyvalente, sur le terrain de pétanque, nous avons passé un bel après-midi convivial autour des plantes.



De la simplicité dans nos échanges, des découvertes sensorielles, des animations écoresponsables, un thème « zéro déchet, 100% récupération », un Land Art et divers ateliers créatifs sur le thème « décore ton village au naturel pour Noël » tout au long de la journée.

« Fayet en Fêtes » souhaitait donner à tous les moyens de comprendre, d'expérimenter et de se mobiliser sur les défis environnementaux pour construire ensemble les chemins vers un futur désirable.

Merci aux habitants ainsi qu'aux personnes extérieures à la commune, d'être venues échanger vos plants, boutures et conseils... ainsi qu'aux plus jeunes pour les ateliers créatifs !!!



Nous avons pu partager la création de décor naturel, la création de Tawashi (les fameuses éponges) et appréhender le zéro déchet avec du tissu de récup'.

Ce moment a été clôturé par un bon chocolat chaud dégusté avec des sablés réalisés par les membres du comité des fêtes de Fayet !

Merci à tous !!



Avec Corinne, Patrick, Elisabeth, Thierry, Bernard, Alexis et Virginie.

Décorations naturelles de Noël aux abords de l'école et la mairie (merci aux bénévoles pour ces beaux décors)



POP'N GOSPEL

Vendredi 02 décembre
au soir, le comité des
fêtes de la Commune
de Fayet vous invitez à
réentendre ou
redécouvrir les
classiques de Noël



Nous avons passé un excellent moment lors du concert de Noël Pop'n Gospel.

Merci à l'ensemble des personnes présentes qui ont contribué à cette belle réussite !!!



Expo

Dimanche 04 décembre 2022, nous avons ouvert les portes de la salle polyvalente pour une très belle exposition du programme « l'art à la campagne » à l'initiative de Julien Dive et Marie-Laurence Maitre pour démocratiser l'accès à la culture et à l'art dans nos territoires ruraux.



L'exposition a duré toute la journée et a vu défile de nombreux visiteurs venus admirer les tableaux des artistes.



DEVOIR DE MÉMOIRE

Le soir du dimanche 05 décembre à 18h30 s'est tenue devant le Monument aux Morts, la cérémonie commémorative organisée dans le cadre de la Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Depuis 19 ans, chaque 5 décembre, ce sont les souffrances de tous ceux qui ont combattu pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie et de toutes les victimes, y compris celles des événements qui ont suivi le cessez-le-feu du 19 mars 1962, que la Nation reconnaît en leur rendant hommage.

La cérémonie qui nous a rassemblée était cependant particulière. Elle venait conclure le cycle de commémorations que notre pays a consacré cette année, au 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.



Un grand merci à nos portes drapeaux pour leur mobilisation !

Avec Bernard LEFRANC, Brigitte TURBLIN, Arnaud TRUY, Angélique VASSEUR, Cédrik DA SILVA et Virginie ARDAENS



REPAS DES AÎNÉS

Le 10 décembre 2022 nous avons préparé et accueillis nos aînés pour un repas de fin d'année qui s'est voulu très convivial et jovial.



FÊTE DE NOËL

Samedi 17 décembre 2022, nous nous sommes retrouvés en fin d'après-midi dans la salle polyvalente qui pour l'occasion de la fête de Noël de fin d'année a été transformé en salle de spectacle pour les enfants de la commune.



Après avoir assisté et participé au spectacle « La Fabrique Enchantée » les enfants ont pu recevoir leurs cadeaux par le Père Noël à la suite d'un bon goûter.



Avec Bernard LEFRANC, Brigitte TURBLIN, Angélique VASSEUR, Keny NAILLON, Cédrik DA SILVA, Jérôme DELVILLE et Virginie ARDAENS

AIDE SOCIALE COMMUNALE

Le 17 décembre 2022 a eu la dernière distribution pour l'année 2022...

Nos élus ont remis les 26 colis aux administrés qui en bénéficient...



Merci à tous pour ces échanges joyeux avant les fêtes !

Avec Brigitte TURBLIN, Angélique VASSEUR, Bernard LEFRANC, Laurent BAILLY, Cédrik DA SILVA, Martial WERKEYN et Virginie ARDAENS

NOUVEL AN ET VOEUX

Le 05 janvier 2023 à 19H, madame le Maire ainsi que l'ensemble du conseil municipal vous a transmis tous ces vœux pour la nouvelle année.



Madame Corinne MINOT, Sous-Préfet de St Quentin, qui va nous rejoindre, représentée par **Monsieur Stéphane LECUYER**, Chef du Pôle des Collectivités Locales,
Monsieur Xavier BERTRAND, Président de la Région des Hauts de France, **excusé**,
représenté par **Madame Frédérique MACAREZ** Conseillère Régionale,
Monsieur Julien DIVE, Député de l'Aisne, qui va nous rejoindre,
Représenté par **Madame Marie-Laurence MAITRE**, sa suppléante,
Madame Pascale GRUNY, Sénatrice de l' AISNE, excusée représentée par **Mr HECQUEFEUILLE**,
Monsieur Pierre-Jean VERZELENE, Sénateur, excusé,
Monsieur Antoine LEFEVRE, Sénateur de l' AISNE,

Mesdames et Messieurs les **Conseillers Régionaux et Départementaux**,

Madame Frédérique MACAREZ, Maire de St Quentin et Présidente de l'Agglo du St Quentinois,

Mesdames et Messieurs les Maires, Adjointes et Conseillers Municipaux,

Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Les couleurs de Noël, de la musique douce, moins de lumière pour une sobriété énergétique obligatoire, mais de nombreux visages souriants !

Quel plaisir de vous retrouver pour ce traditionnel rendez-vous de début d'année, qui nous a été refusé pendant la crise sanitaire.

Pour l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même, c'est un réel plaisir, croyez-moi !

Je vous remercie très chaleureusement de votre présence. La participation des maires de l'Agglo du Saint-Quentinois et de la **Communauté de commune du Vermandois** me touche particulièrement.

En ce début d'année, nous pouvons nous retourner pour voir le chemin accompli. Nous avons vécu une année 2022 très riche en événements et en émotions.

Le contexte général est lui-même chargé avec la guerre en Ukraine, déclenchée par la Russie le 24 février dernier. La commune et de nombreux habitants ont montré leur générosité en faisant preuve de solidarité avec le peuple ukrainien.

Nous avons subi et nous subissons encore les conséquences économiques de ce conflit sur le sol européen. Ainsi, l'augmentation des coûts de l'énergie pose de véritables difficultés sur les finances de la commune et sur celles de tous les ménages.

Outre les mesures de sobriété énergétique qui ont été prises pour le chauffage et l'éclairage, telle la déconnexion d'un candélabre sur deux en permanence, plusieurs mesures écologiques se sont imposées à nous. Nous avons modifié nos pratiques habituelles vers des consommations quotidiennes plus responsables. Nous avons, par ailleurs, dans la mesure du possible apporter notre soutien aux familles qui en avaient besoin par le biais de notre commission sociale.

La pénurie de carburant est également venue ternir cette fin d'année en ajoutant des difficultés dans le quotidien de chacun. En ce qui concerne la commune, l'acquisition de notre véhicule électrique faite en 2021 nous a été bénéfique sur ce sujet.

Enfin, notre commune a subi quelques bouleversements concernant l'équipe municipale. Je tiens à remercier notre nouvelle équipe car suite aux démissions subies en 2021, il a fallu se réorganiser et relever les défis qui nous ont été imposés.

Aujourd'hui nous sommes plus que jamais solidaires et soudés sans nous décourager devant les malveillances de certains.

En effet, ces dernières années, le Maire et son équipe se sont vu attribuer de plus en plus de responsabilités et de contraintes administratives.

Nous devons sans cesse rendre des comptes face à l'utilisation des deniers publics.

Nous nous battons quotidiennement pour vos intérêts, nous sommes à votre écoute et soyez assurés que nous faisons le **maximum** pour répondre à vos attentes exprimées lors des dernières élections où une grande majorité d'entre vous nous a fait confiance.

En revanche, les *demandes répétées et incessantes* **non justifiées** de la part d'administrés qui perturbent le bon fonctionnement de la mairie **n'est pas acceptable** !

Malgré ces raisons qui peuvent créer une morosité générale, notre commune poursuit sa route et continue à vouloir être un lieu de vie épanouissant pour chacun. Ainsi, nous avons eu la joie de voir se concrétiser plusieurs de nos projets et de retrouver le sourire.

En 2022, nous avons eu le plaisir de célébrer 2 mariages, 1 pacs et d'accueillir 7 naissances. Malheureusement, nous déplorons la disparition de Mr DANOOT en décembre dernier.

En début d'année, nous avons remplacé le label « **Villes et villages fleuries** » par le label « **Villes et villages où il fait bon vivre** », confortant ainsi les attentes des français en matière de qualité de vie et proximité des services, et avons procédé à l'installation des panneaux aux entrées du village.

En matière d'environnement, des aménagements ont été conçus sur la « rue de St Quentin », tout en tenant compte des recommandations environnementales (choix des espèces plantées, exposition ou encore l'entretien de celles-ci...)

La création d'une haie et de massifs à l'entrée du lotissement « la petite vallée » ainsi que le remplacement d'arbres sur l'esplanade de la mairie tout cela pour un coût de 6140 € TTC.

Dans le cadre du réaménagement de la **sente communale**, située « rue du Tour de ville » des travaux ont été réalisés au niveau du réseau d'évacuation des eaux pluviales.

Ceux-ci ont été pris en charge par l'Agglo du St Quentin dont je remercie au passage le professionnalisme du service du cycle de l'eau et son Directeur Mr PISSON.

Nous y avons également implanté un espace sécurisé pour des ruches en partenariat avec Mr DEMAILLY apiculteur à Flavvy-le-Martel.

La municipalité souhaite sensibiliser les plus jeunes à la sauvegarde de cet insecte.

Concernant la restructuration de notre cimetière, démarrer en 2019, les travaux de reprise de concessions abandonnées ont pris fin en décembre.

La création d'un espace cinéraire a vu le jour afin de répondre aux demandes de chacun. L'ensemble des travaux effectué pour un montant de 25 574 €TTC.

En ce qui concerne la **participation citoyenne**, la création du tout 1^{er} **Conseil Municipal des Jeunes** a vu le jour en février, avec 7 jeunes Fayellois qui s'investissent dans divers projets concernant la jeunesse.

Ils ont pu participer à l'élaboration d'événements qui leur tenaient à cœur tel que le **ramassage des déchets**, la **participation aux cérémonies patriotiques** ou encore l'aménagement de certains espaces qui leur seront dédiés prochainement...

Enfin, pour qu'ils puissent pratiquer le foot en toute sécurité, nous avons fait remplacer les buts, devenus dangereux, pour un coût de 5925 €TTC.

Plusieurs réunions d'informations citoyennes ont également eu lieu en fonction des quartiers et des aménagements prévus afin d'expliquer et parfois rassurer nos Fayellois.

L'**action sociale** que nous menons depuis notre installation en 2020, se poursuit avec les élus et bénévoles de la commune. En décembre dernier, nous avons eu la chance de renouer avec notre traditionnel repas des aînés qui a connu un franc succès.

La distribution des colis alimentaire et la délivrance annuelle d'aide pour le chauffage a été reconduite avec cette année un versement supplémentaire voulu par les élus afin de pallier à la crise.

Pour ce qui est de la **sécurité et la voirie**, deux lotissements ont été mis en « zone 30km/h » afin d'adoucir l'interaction entre les automobilistes, les piétons et les deux roues. Face à la vitesse excessive de certain véhicule, nous n'avons plus le choix et espérons qu'ils se responsabilisent.

L'aménagement relatif aux **eaux de ruissellement et coulées de boues** de la « rue de St Quentin » en bordure du lotissement « La petite vallée » qui avait commencé en 2020, s'est poursuivi avec les travaux d'assainissement, réfection de la chaussée et continuité du remodelage.

Ces travaux ont été effectué par l'entreprise GOREZ sous la maîtrise d'œuvre de l'Agence Départementale d'Ingénierie pour les collectivités de l'Aisne (ADICA). J'en profite pour saluer **Mr PISA et Mr BEAUMONT** qui sont présents ce soir.

L'ensemble des travaux ont été réalisé pour un montant de **22 327 €**, subventionnés par le *fond de concours* de l'Agglo du St Quentin (**6 090 €**) que je remercie et le Conseil Départemental de l'Aisne (**4 400 €**), merci également à **Mme Colette BLÉRIOT** et **Mr Jean-Pierre LOCQUET**, soit un reste à charge communal de **11 837 €**.

La commune est aussi ce lieu de **partage et de convivialité** que nous connaissons.

Le **comité des fêtes** qui a vu le jour en avril 2022 sous le nom de « FAYET en FÊTES », nous a proposé de nombreuses occasions de nous retrouver et de profiter de moments conviviaux et culturels.

Le « **troc de plantes** », « la **fête communale du 8 Mai** », « la **fête du 14 juillet** »,

l'exposition « **l'Art à la Campagne** », sous l'impulsion de notre député *Julien Dive* et sa suppléante *Marie-Laurence MAITRE* que je remercie chaleureusement, le « **concert de Noël POP GOSPEL** » à l'église, le « **repas avec les aînés** », notre « **spectacle de Noël** » et « la **distribution des cadeaux du Père Noël** » pour les enfants ont été quelques-uns de ces temps forts !

Nous avons, cette année, tenté l'aventure de « la **fête des voisins collective** » qui a été une grande réussite et que nous allons renouveler cette année afin de ne laisser personne de côté !

Pour ce qui est prévu en 2023,

Nos différents projets sont en attentes des subventions nécessaires pour ne pas endetter davantage la commune.
J'en profite pour me rappeler au bon souvenir de notre président de région, (*qui va nous rejoindre*) ainsi qu'aux différents acteurs pouvant répondre aux sollicitations financières pour notre projet de « City-stade » et « d'aire de jeux » qui sans eux ne pourra pas voir le jour ...alors merci d'avance !

Nous allons essayer de poursuivre nos investissements malgré le contexte qui nous oblige à toujours plus de restrictions financières.

L'objectif est de boucler les budgets sans alourdir les finances de la commune.

Aussi, plusieurs projets sont de nouveau en cours d'études, telle la réfection des voiries du « **Domaine** » afin de prendre en compte la faisabilité technique et surtout financière.

Mais également la finalisation de la sente communale ainsi que les aménagements paysager de l'entrée du village.

D'autre part, l'aménagement sécuritaire dans la partie haute du « **Domaine St Jacques** »

pour le captage des eaux de ruissellement et les coulées de boues devrait enfin être réalisé.

Ce projet qui avait été validé au printemps 2022, pour une exécution en juin/juillet, n'a pu voir le jour en temps et en heure à cause d'une erreur majeure de bornage par le géomètre !

Toute l'étude a du être refaite dans son entièreté pour le dimensionnement et le positionnement des 2 bassins prévus...

J'espère *sincèrement* que ce projet sécuritaire aboutira enfin cette année !

Pour votre bonne information, dès jeudi 19 janvier et jusqu'au samedi 18 février 2023 va se dérouler le recensement général de la population.

Magali, notre secrétaire a été désignée en qualité d'**Agent recenseur** et sera chargée de la gestion de ce recensement auprès des administrés. Merci de lui réserver le meilleur accueil !
Sophie, quant à elle sera chargée de la coordination de ce recensement auprès de l'INSEE.

« **VŒUX DU MAIRE** »

Je remercie mes adjoints et tous les conseillers municipaux pour le travail accompli cette année. Leur implication, la qualité de leur travail et leur loyauté sont des moteurs pour moi et pour la commune.

Notre mission d'élus est accompagnée de nombreuses personnes que je souhaite remercier aujourd'hui alors que nous sommes tous réunis.

Le travail des agents communaux de tous les services est remarquable. Merci à eux, la commune a beaucoup de chance de les avoir.

Les autres élus de l'Agglo du St Quentinnois sont également des soutiens dans notre quotidien et aussi dans tous nos projets. Nous les remercions vivement.

Je me félicite de la bonne collaboration qui existe entre les services municipaux, les gendarmes, les sapeurs-pompiers et la Brigade d'intercommunale de l'Environnement. Nous avons, pour chaque situation d'urgence, réagit très vite et obtenu les interventions les plus adéquates.

La commune compte de nombreuses entreprises et commerces sur son territoire. Nous cherchons toujours à faciliter leur installation et leur développement. Nous avons conscience de la richesse que ce tissu économique local apporte à notre commune, à ses habitants et à l'ensemble de l'Agglo du St Quentinnois.

Notre tissu associatif s'est élargi et nous remercions très chaleureusement tous les bénévoles qui s'investissent dans le bon fonctionnement de chaque association.

MERCI également aux enseignantes qui s'investissent quotidiennement pour nos petits Fayellois...

MERCI au Président des Anciens Combattants, **Mr Philippe PENET**,

MERCI aux services de l'état, la Direction Départementale des Territoires, les services de la voirie départementale, la communauté d'Agglo du St Quentinnois, la ville de St Quentin.

Enfin, merci à tous, chères habitantes, chers habitants, de votre confiance et de votre participation à nos réunions, à nos sollicitations pour la commune.

Sachez que nous allons faire de 2023, une nouvelle période au service de la commune et de votre bien-être.

Mesdames, Messieurs, chères Fayelloises, chers Fayellois, je vous adresse à tous mes vœux de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2023. J'espère que chacun d'entre vous dans notre commune trouvera le lieu de son épanouissement.

Comme l'a dit l'abbé Pierre : « Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière. »

Alors, compenons nos économies d'électricité par nos sourires et il continuera à faire bon vivre dans notre commune !

Merci à vous pour vos sourires, je vous offre le mien avec plaisir pour cette nouvelle année !

MERCI

Discours des vœux à la population 2023 de Madame le Maire Virginie ARDAENS, assorti d'un diaporama illustrant les divers projets réalisés et à venir diffusé lors de ce discours.

CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL



Dans la soirée du 15 décembre 2022, les élus juges des illuminations des maisons se sont déplacés dans la commune afin de pouvoir noter les chaumières ayant souhaité participer au concours cette année.

L'équipe a ainsi observé une diminution significative des participants. L'ensemble des élus souhaite revoir l'an prochain de nombreux participants...

Aussi le nous avons eu le plaisir de remettre les prix aux différents gagnants cette année le mardi 17 janvier à 18H30.

Nous avons récompensé 7 foyers, qui ont décoré leur maison pendant les fêtes de Noël. Il y a eu beaucoup d'échanges constructifs afin de rester vigilants sur les consommations d'énergie.



La municipalité tient à remercier nos partenaires commerciaux pour les cadeaux offerts aux lauréats. Gamm vert, Nocibé, Cultura, Comptoir de Mathilde et Avene.

Un grand merci également à notre boulanger, Fabrice, pour les chouquettes offertes pour cette cérémonie !

Bravo à tous !



LISTE DES LAUREATS DES ILLUMINATIONS DE NOEL 2022

Classement	Nom
1	M. et Mme WALTON
2	M. et Mme CARPENTIER
3	M. et Mme CHASSAGNOUX
4	M. et Mme LEROY
5	M. PARIS et Mme RENAULT
6	M. et Mme HAMMAD
7	M. et Mme BUSIN

Pour celles et ceux qui ont participé en souhaitant garder le même élan qu'habituellement, l'équipe les remercie chaleureusement et souhaite partager avec vous ce moment de découverte et de couleurs.



Avec Bernard LEFRANC, Brigitte TURBLIN, Angélique VASSEUR, Jacques MOREAU, Keny NAILLON, Cédrik DA SILVA, Jérôme DELVILLE et Virginie ARDAENS.



LES CONDITIONS D'ACCÈS À VOS DÉCHÈTERIES ÉVOLUENT

Agglo j'écoute ☎ 03 23 06 30 06 | agglo-saintquentinois.fr | [f](#) [t](#) [@](#) [in](#)

ENTREZ, SI LA BARRIÈRE EST OUVERTE

L'AGENT DE DÉCHÈTERIE VOUS ACCUEILLE
ET VOUS DEMANDE VOTRE COMMUNE

CAS N°1



Vous êtes un
particulier avec
véhicule léger *

NOUVEAU :
à partir du 1^{er} Janvier 2023
il vous sera également
demandé **la carte grise du
véhicule** et le cas échéant
un **justificatif de domicile** de
moins de 3 mois

CAS N°2



Vous êtes un
particulier avec
véhicule utilitaire *

Présentez à l'agent de
déchèterie un justificatif
de domicile et la carte
grise du véhicule

CAS N°3



Vous êtes un
particulier avec
véhicule utilitaire
prêté par un
professionnel *

Présentez à l'agent
de déchèterie une
attestation de prêt et la
carte grise du véhicule

CAS N°4



Vous êtes un
professionnel

Présentez à l'agent
de déchèterie la carte
prépayée, signer le
registre spécifique

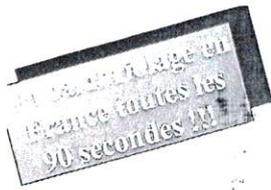
* Ces modalités s'appliquent également aux utilisateurs de la déchèterie mobile

L'AGENT DE DÉCHÈTERIE VÉRIFIE LA NATURE DES DÉCHETS
ET VOUS ORIENTE VERS LE BON DÉCHARGEMENT



RAPPEL: LES DÉCHÈTERIES DE L'AGGLO SONT RÉSERVÉES EXCLUSIVEMENT AUX
HABITANTS DES 39 COMMUNES DE L'AGGLO (PROFESSIONNELS : SOUS CONDITIONS).

ENTRE-AIDE ET VOISINS VIGILANTS VOUS INFORMES



FICHE CONSEILS

(gardez-moi près de vous, sur votre frigo, dans votre entrée...)



- ◇ Je suis témoin d'une agression, d'une tentative de cambriolage,...
- ◇ Je vois passer un véhicule suspect, celui-ci semble effectuer des mouvements de reconnaissance

J'ALERTE

je compose le
17
immédiatement

INFORMATIONS A RECUEILLIR

Sur les véhicules :

- couleur du véhicule
- type de véhicule (camionnette, petite voiture, break...)
- ... et si j'ai le temps
- plaque d'immatriculation
- marque du véhicule
- modèle
- élément distinctif (autocollant...)
- direction de fuite

Sur les personnes :

- nombre
- type du ou des individu (s)
- arme (pistolet, arme d'épaule, couteau, etc...)
- ... et si j'ai le temps
- un signe distinctif (tatouage, tenue vestimentaire, bijoux, type de chaussures...)
- direction de fuite

Sans vous mettre en danger, n'hésitez pas à prendre une photo ou une vidéo (depuis chez vous!)

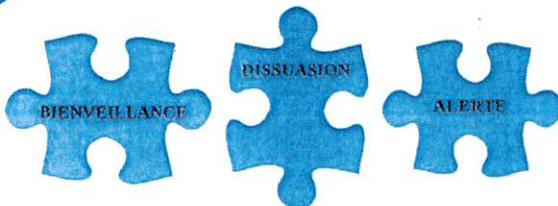


RÉACTION A ADOPTER

DONNER L'ALERTE

- appelez immédiatement (**17**)
- signalez-vous comme voisin vigilant
- transmettez toutes les informations utiles (date, heure, lieu, essayez d'être le plus précis possible, notez le maximum de détails)
- signalez des éléments, mêmes anodins, observés quelques jours auparavant

Conseillez vos voisins !
Sur le lieu des faits, ne touchez à rien !
Afin de préserver le recueil des traces et des indices....
Ce qui permettra...peut-être...de retrouver les auteurs !!!



- 40 % de cambriolages par an



Soyez attentif, réagissez rapidement, votre aide est précieuse !

Il n'y a pas d'appel inutile.

Au service de la sécurité de tous, votre action peut contribuer à l'arrestation d'auteurs d'infraction(s) et à l'orientation de la surveillance assurée par la Gendarmerie.

Faroisse Saint-Quentin en Vermandois
MESSES JANVIER - JUIN 2023

Maison Paroissiale "Père DEHON" 21 rue du Parvis Saint-Martin 02100 SAINT-QUENTIN
 Tél : 03 23 62 25 19 Mail : presbytere.st-martin@orange.fr

Date	Holnon	Gricourt	Fayet	Francilly-Selency	Saint-Martin	Jean XXIII	Saint Jean-Baptiste	Observation
Dimanche 1er janvier			Messe (9h30)		Messe (11h00)		Messe (10h00)	Sainte Marie, Mère de Dieu
Dimanche 8 janvier	Messe (9h30)				Messe (11h00)	Messe (10h00)		Epiphanie Baptême du Seigneur
Dimanche 15 janvier				Messe (9h30)	Messe (11h00)		Messe (10h00)	Messe avec les Baptêmes
Samedi 21 janvier					Messe (11h00)			3 TO A
Dimanche 22 janvier		Messe (9h30)			Messe (11h00)	Messe (10h00)		4 TO A
Dimanche 29 janvier			Messe (9h30)		Messe (11h00)		Messe (10h00)	5 TO A
Dimanche 5 février	Messe (9h30)				Messe (11h00)	Messe (10h00)		6 TO A
Dimanche 12 février				Messe (9h30)	Messe (11h00)		Messe (10h00)	7 TO A
Dimanche 19 février		Messe (9h30)			Messe (11h00)	Messe (10h00)		Mercredi des Cendres
Mercredi 22 février	Messe (19h00)				Messe (8h00) Messe (12h15)	Messe (12h15)		1 Carême A
Dimanche 28 février			Messe (9h30)		Messe (11h00)		Messe (10h00)	2 Carême A
Dimanche 5 mars	Messe (9h30)				Messe (11h00)	Messe (10h00)		3 Carême A
Dimanche 12 mars				Messe (9h30)	Messe (11h00)		Messe (10h00)	Messe avec les Baptêmes
Samedi 18 mars						Messe (11h00)		4 Carême A
Dimanche 19 mars		Messe (9h30)			Messe (11h00)	Messe (10h00)		5 Carême A
Dimanche 26 mars			Messe (9h30)		Messe (11h00)		Messe (10h00)	Messe avec les Baptêmes
Samedi 1er avril					Messe (11h00)			Rameaux
Dimanche 2 avril				Messe (9h30)	Messe (11h00)	Messe (10h00)		
Mardi 4 avril	Messe chrismale, Cathédrale de Soissons, 19h00							
Judi 6 avril					Messe (19h00)			JEUDI SAINT
Vendredi 7 avril		Célébration (19h00)						VENDREDI SAINT
Samedi 8 avril	Vigile Pascale : BASILIQUE (21h00)							
Dimanche 9 avril	Messe (9h30)				Messe (11h00)	Messe (10h00)		PAQUES, RESURRECTION
Dimanche 16 avril			Messe (9h30)		Messe (11h00)		Messe (10h00)	2 Pâques Miséricorde Divine
Dimanche 23 avril				Messe (9h30)	Messe (11h00)	Messe (10h00)		3 Pâques
Dimanche 30 avril		Messe (9h30)			Messe (11h00)		Messe (10h00)	4 Pâques
Dimanche 7 mai			Messe (9h30)		Messe (11h00)	Messe (10h00)		5 Pâques
Samedi 13 mai	Messe (11h00)							Messe avec les Baptêmes
Dimanche 14 mai				Messe (9h30)	Messe (11h00)		Messe (10h00)	6 Pâques
Judi 18 mai	Messe (10h00) Profession de Foi				Messe (11h00)	Messe (10h00)		ASCENSION
Dimanche 21 mai		Messe (9h30)			Messe (11h00) Premières Communions		Messe (10h00)	7 Pâques
Samedi 27 mai						Messe (11h00)		Messe avec les Baptêmes
Dimanche 28 mai				Messe (9h30)	Messe (11h00) Profession de Foi	Messe (10h00) Profession de Foi		PENTECOTE
Dimanche 4 juin	Messe (10h00) Premières Communions				Messe (11h00)		Messe (10h00)	SAINTE TRINITE
Samedi 10 juin					Messe (11h00)			Messe avec les Baptêmes
Dimanche 11 juin		Messe (9h30)			Messe (11h00)	Messe (10h00)		SAINT-SACREMENT
Vendredi 16 juin					Messe (19h00)			SACRE-COEUR
Dimanche 18 juin			Messe (9h30)		Messe (11h00)		Messe (10h00)	11 TO A
Samedi 24 juin	Messe (11h00)							Messe avec les Baptêmes
Dimanche 25 juin					Messe (11h00)			12 TO A Messe unique, clôture Année Pastorale

Messes en semaine :

Tous les jours du lundi au samedi à l'église Saint-Martin à 8h, précédées par la prière communautaire des Laudes à 7h45

Saint Martin : Tous les vendredis : Chapelet de 15h à 16h

Saint Jean XXIII: Tous les mardis : Chapelet de 15h à 16h; Adoration du Saint Sacrement : les samedis de 17h à 18h